

DEPARTEMENT de L'ISERE

Service Départemental RTM = Restauration des Terrains en Montagnes

42 Av. Marcelin BERTHELOT - 38100 GRENOBLE - tél: 22.21.54

Direction Départementale de l'Agriculture

42 Av. Marcelin BERTHELOT - 38100 GRENOBLE - tél: 09.41.09

Direction Départementale de l'Équipement

9 Quai CREQUI - 38000 GRENOBLE - tél: 47.74.18

RISQUES NATURELS

COMMUNE DE MIRIBEL-LANCHATRE

zonage en application de l'article R.III.3 du code de l'urbanisme

Feuille n° 5 : L'ACHARD

Risque naturel représenté : glissement de terrain

--- Limite de la zone étudiée à l'échelle du 1/2000

 Zone interdite à la construction

 Zone soumise à restriction au droit de construire

 Zone sans contraintes particulières concernant

les risques naturels

Vu pour être annexé à ma
lettre en date de ce jour,
Grenoble, le 29 DEC. 1989

Pour le Préfet,
et par délégation
Le Chef de Bureau,

M.-Christine VIENNET

Géologue: Liliane BESSON

Etabli	05	1988
Modifié		198
Approuvé		198

ECHELLE
1/ 5000

